**Débat dans l’Église**

*La Croix* du 31 janvier ouvre une page sur l’exercice difficile du débat dans l’Église, prenant prétexte de la controverse soulevée par **la prise de position du MRJC sur l’avortement**. Dans les faits, il n’y a pas de débat sur le sujet – et le journaliste le confirme aussitôt en l’élargissant tout de suite plus généralement puisqu’il rapporte la position des évêques de France qui déclarent que même *« si la liberté de parole est légitime dans la mesure où elle sert la vocation de tout baptisé à transformer le monde à la lumière de l’Évangile »,* sur une question aussi grave un mouvement d’Église se doit de respecter « *le principe intangible de la dignité de la personne ».*

Et pourquoi n’y aurait-il pas de débat possible ? Le pape François ne le craint pas, lui qui relate dans le livre d’entretiens avec D. Wolton *Politique et société* (p. 130) : *« En 1992 je suis allé dans un collège où une jeune fille m’a demandé : “Pourquoi je ne peux pas avorter ?” J’ai immédiatement pensé que si je répondais en commençant par “parce que…”, personne n’accepterait la réponse. J’ai dit : “C’est une belle question. Réfléchissons-y tous ensemble.” Et tous se sont mis à chercher le pourquoi. »* Je ne doute pas que le pape, alors évêque, ait ensuite donné la position de l’Église. Qui sait s’il n’a pas dans le secret du confessionnal délivré cette jeune fille, en se disant dans son for intérieur : *« Qui suis-je pour juger ? »* comme il l’a dit en parlant des homosexuels. Pourquoi donner au monde cette vision dogmatique, rigide, excluante, hors des réalités quotidiennes de nombreuses personnes ? Qui sommes-nous pour nous ériger en juge à la place de Dieu ?

**Jean-Paul Caniez (74)**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

J’ai lu avec intérêt les pages que vous consacrez au débat dans l’Église dans votre édition du 31 janvier. *« Un exercice difficile »* dites-vous. D’autant plus difficile que chacun des protagonistes se prévaut d’un rapport fidèle et parfois sacré à la vérité, à tel ou tel fragment du texte évangélique ou encore à la Tradition. D’autant plus difficile aussi qu’il s’agit de passer d’une pratique longtemps normative, allant de l’injonction à une obéissance baignée dans « la révérence due aux pasteurs », à l’exercice du débat et de l’écoute bienveillante et réciproque, sans pour autant ouvrir les portes à un relativisme sans repères qui indexerait les « vérités de la foi » sur l’air du temps, voire les dissoudrait tout à fait. C’est un peu la quadrature du cercle. Il me semble qu’un pas a été heureusement franchi au sujet de la politique. Le document des évêques de France publié en 2016, *« Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique »,* en témoigne. Ils ont su renoncer à l’idée que l’Évangile pourrait être un programme politique et donc aux orientations partisanes, inviter à des débats clarificateurs et aider au discernement dans le respect de la diversité des opinions de chacun, précisément en *« retrouvant »*pour *« un monde qui change »*de solides fondements. Il faut qu’il en soit de même pour les questions morales, d’autant plus que l’opinion est sur ces questions toujours très crispée sur ses divisions, notamment pour ce qui concerne la sexualité, la vie conjugale et la famille, les questions de bioéthique et la fin de vie.

L’un des moyens de sortir de l’impasse d’affrontements pieusement moralisants ou aveuglément libertaires est sans doute, d’une part, de dissocier clairement l’Évangile et la morale, en rappelant que l’Évangile n’est pas une morale parmi d’autres morales, mais délivre une parole dont la simplicité et la radicalité les mettent précisément à distance et en perspective, les relativisent et permettent de les évaluer ; c’est, d’autre part, de renouer avec les fondamentaux de l’anthropologie chrétienne pour estimer les positions en présence et leur permettre de dialoguer et de progresser à l’aune de ce socle fondateur. En somme nul tenant d’une morale particulière ne peut davantage se prévaloir d’une vérité qu’un autre. Il n’en manifeste qu’un éclat. (…)

**Jean Conrad (13)**